La brève de septembre 2019

Numéro 112

CENSURÉS !

Le saviez-vous ? Vos élus et représentants n'ont

PAS LE DROIT DE VOUS ENVOYER DES MAILS

ni depuis peu, **DE PUBLIER SUR YAMMER** pour vous informer !

Les publications sur vos droits, tout comme le groupe créé sur Yammer ont été supprimés par la direction !

Le droit d'expression s'arrête vite dans les sociétés Sopra Steria, et « CFDT » est un gros mot !

- Nous n'aurions pas dû dire que la direction s'est trompée dans les primes vacances ! Et tant pis si les salariés n'ont pas l'info pour vérifier qu'ils ont reçu ce à quoi ils ont droits.
- De même la publication sur le « Digital avec les doigts » a dû faire grincer trop de dents… supprimée ! **(Bientôt un épisode #2 ! Inscrivez-vous vite !)**
- Pour la Playlist de la CFD'été, malgré son absence totale de sujet polémique, virée aussi !

CHUUUUTTT, pas le droit à la parole !

PAS ENCORE ABONNÉ ?

Seule la CFDT vous donne autant d'infos sur l'entreprise et vos droits ! ***Afin de nous permettre de continuer à vous informer, conseiller et défendre, VOTEZ CFDT aux prochaines élections (fin 2019) !***

Les **élections seront électroniques**, par internet, mais par contre **pour les syndicats, interdiction d'utiliser les mails,** l'intranet, yammer, etc.

Nous n'avons le droit qu'à cette page tous les mois, et c'est tout !

D'où nos tractages « papier » sur vos sites dans toute la France ! Mais le plus simple est de vous inscrire et nous suivre sur notre site cfdtsoprasteria.blogspot.com! Nous vous y informons continuellement de vos droits et de l'actualité de l'entreprise **depuis des années** !

(Et retrouvez-nous sur Yammer en cherchant les fruits !)